

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2021-55**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet d'arrêté fixant le cahier des charges applicable aux entreprises d'assurance pour l'habilitation à commercialiser des contrats d'assurance éligibles à l'aide à l'assurance récolte pour la campagne 2021;

En ayant délibéré lors de sa séance du 15 juillet 2021,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé.**

Fait le 15 juillet 2021.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Yann POUÉZAT